

Edité le : 09/03/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 3

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

7 RUE ANDRE MALRAUX
69720 ST LAURENT DE MURE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE22-30227	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT du RHONE
Identification échantillon :	LSE2203-7510		
Nature:	Eau de piscine		
Point de Surveillance :	BASSIN LUDIQUÉ	Code PSV :	0000001861
Localisation exacte :	9 rue André Malraux		
Dept et commune :	69 SAINT-LAURENT-DE-MURE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6885838000	Y : 5,0370811000	
UGE :	0175 - PISCINE INTERCOM. ST LAURENT MURE		
Type d'eau :	PI - EAU DES BASSINS DES PISCINES		
Type de visite :	PI	Type Analyse :	PISUV
Nom de l'exploitant :	SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS 7 RUE ANDRÉ MALRAUX ESPACE COMMUNAL MUROIS 69720 ST LAURENT DE MURE	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	BASSIN LUDIQUÉ	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 02/03/2022 à 13h34 Réception au laboratoire le 02/03/2022 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / METRAT Nathalie Prélèvement accrédité selon FD T 90-521 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de loisirs Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	001244

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 02/03/2022

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Transparence (limpidité) de l'eau	69PISUV**	0	-	Observation visuelle			
Affichage sur site	69PISUV**	N.M.	-	Observation visuelle			
Fréquentation lors du prélèvement	69PISUV**	NULLE	-	Observation visuelle			

.../...

Edité le : 09/03/2022

Identification échantillon : LSE2203-7510

Destinataire : SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	69PISUV**	30.3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3			#
pH sur le terrain	69PISUV**	7.2	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.9	7.7	#
Chlore libre sur le terrain	69PISUV**	2.10	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total sur le terrain	69PISUV**	2.30	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore libre actif	69PISUV**	1.29	mg/l Cl2	Lecture sur une abaque	Méthode interne	0.4	1.4	
Chloramines (chlore combiné)	69PISUV**	0.20	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		0.6	
Stabilisant du chlore (acide isocyanurique)	69PISUV**	<10	mg/l	Néphélométrie	Selon RODIER 8ème édition		75	#
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C	69PISUV**	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			100 #
Escherichia coli	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Staphylocoques pathogènes à coagulase positive	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF T90-412	0		#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #
Pseudomonas aeruginosa	69PISUV**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 16266	0		#
Analyses physicochimiques								
Analyses physicochimiques de base								
Carbone organique total (COT)	69PISUV**	1.8	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484			5 #
Anions								
Chlorures	69PISUV**	64	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1			250 #
COV : composés organiques volatils								
Solvants organohalogénés								
Bromoforme	69PISUV**	< 0.50	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224			#
Chloroforme	69PISUV**	6.90	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224			#
Dibromochlorométhane	69PISUV**	< 0.50	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224			#
Dichlorobromométhane	69PISUV**	0.52	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224			#
Somme des trihalométhanes	69PISUV**	7.42	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	XP T90-224			100

69PISUV** ANALYSE (PISUV=PISC+THM) EAU DE PISCINE CHLOREE (ARS69-2022)

Eau de piscine conforme aux limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 26 mai 2021 pour les paramètres suivants

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)**

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Édité le : 09/03/2022

Identification échantillon : LSE2203-7510

Destinataire : SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

Sébastien GASPARD
Responsable de laboratoire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sébastien GASPARD', written in a cursive style.